

## Concours de dessins – Semaine de la police 2014

**Tu habites l'île de Montréal?**  
**Tu es âgé entre 5 et 12 ans?**  
**Tu fréquentes une école – maternelle à première année – de Montréal?**  
**Tu souhaites que Flik l'ours policier vienne te visiter dans ta classe?**  
**Tu aimes colorier?**

Alors, mets de la couleur sur ce dessin de Flik, viens le déposer à un kiosque de la Semaine de la police ou à ton poste de quartier et cours la chance de te mériter un prix!

### Qui peut participer?

Le concours est ouvert aux jeunes résidants de Montréal, âgés entre 5 et 12 ans, et fréquentant une classe de niveau préscolaire ou primaire d'un établissement d'enseignement de l'île de Montréal.

### Prix à gagner

Au total, 12 gagnants se mériteront des prix à la suite d'un tirage au sort effectué au quartier général du SPVM le mercredi 28 mai 2014.

1<sup>er</sup> prix : La visite de Flik dans la classe du gagnant. Flik vient te visiter toi et tes amis et te remet un cadeau en main propre.

2<sup>e</sup> prix : Trois gagnants se méritent une peluche de Flik, l'ourson policier.

3<sup>e</sup> prix : Huit gagnants se méritent un paquet-cadeau rempli de surprises à l'effigie de Flik et du SPVM.

### Règlements du concours

- › Être âgé entre 5 et 12 ans
- › Résider sur l'île de Montréal.
- › Fréquenter une classe de niveau préscolaire ou primaire d'un établissement d'enseignement de Montréal.

### Modalités du concours

- › Une fois le dessin complété par l'enfant participant, le dessin devra être remis à un kiosque lors de l'un des quatre événements Rendez-vous de la Semaine de la police 2014\* ou à un [Poste de quartier du SPVM](#), jusqu'au 25 mai 2014.
- › Le tirage au sort se déroulera le mercredi 28 mai 2014, au Quartier général du Service de police de la Ville de Montréal.
- › L'autorisation d'un parent ou d'un tuteur est obligatoire pour réclamer le prix.
- › Lors de la remise du prix, des images (photo et/ou vidéos) pourraient être prises. Les participants doivent accepter de céder les droits d'utilisation de leur image au bénéfice du SPVM pour une durée de 5 ans.